

NOUVEAU!

À PARTIR DU 06/09



Les appareils électriques
et électroniques
sont désormais collectés
à domicile sur rendez-vous



- Gros électroménager
- Petit électroménager
- Jouets électriques
- Téléphonie, câbles
- Outillage de jardin et de bricolage



Les tuyauteries doivent impérativement être purgées avant le rendez-vous (lave-linge et chauffe-eau vidangés), les réfrigérateurs et les congélateurs vidés et dégivrés.


POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS :

Je remplis le formulaire sur <https://trior.collecte-encombrants.fr>

ou je téléphone  N° Vert **0800 089 095**

Horaires du standard : lundi au vendredi 8h - 12h / 13h30 - 17h

Je précise la nature et le volume de tous mes encombrants.

- Je peux présenter **3 m³ au maximum**, ce qui équivaut à la capacité d'un petit utilitaire type fourgonnette. (75 kg maximum par objet et 2m x 1,50 m maximum) 

- Je conviens d'un rendez-vous dans les 15 jours avec le service de collecte, **du lundi au samedi entre 7h et 19h.**

- On m'indique le créneau du passage.

Le jour convenu,
le service de collecte
m'appelle ou m'envoie un SMS.

Je sors alors mes encombrants
sur le trottoir devant
mon habitation ou au point
de regroupement convenu
et je suis présent.e
au moment de la collecte.